

Instituts « Simone Veil » - Provins

Siret : 26770008600064

Inscriptions au 01 64 60 40 80 ou sur ifsi@ch-provins.fr

Document téléchargeable sur le site : www.ifsiprovins.fr

Date limite d'inscriptions : le 26 mars 2024

Dates-lieu-horaires

Le 26.04.2024

De 9h à 17h

A l'IFSI de Provins – route de Chalaudre
77160 PROVINS

Public concerné

Infirmières diplômées d'état
Formation en présentiel, 15 stagiaires maximum.
Un nombre insuffisant de participants (<8) entraîne
un report de la session.

Pré requis : aucun

Intervenants : Cadres Formateurs

Muriel VOTTERO

COÛT :

150 euros par personne

Pour toute situation de handicap, vous pouvez contacter le
référént handicap, Mme LIENARD : clienard@ch-provins.fr
(le bâtiment ne dispose pas d'ascenseur).



Instituts « Simone Veil » - Provins

IFSI - IFAS

**L'encadrement des étudiants en
soins infirmiers par
le professionnel de proximité**



Le 26.04.2024

Instituts « Simone VEIL » - IFSI - IFAS
Centre Hospitalier Léon Binet
Route de Chalaudre - BP 212
77488 PROVINS Cedex
Tél : 01 64 60 40 80

ifsi@ch-provins.fr – www.ifsifasprovins.fr

Objectif Général :

S'approprier les missions du professionnel de proximité dans l'encadrement des étudiants en soins infirmiers.

Objectifs Spécifiques :

- Valoriser le contenu de l'apprentissage clinique du référentiel IDE de formation de 2009 + AS 2021
- Identifier les rôles, les fonctions, les missions des protagonistes de l'encadrement
- Identifier la responsabilité professionnelle de l'infirmier(ère) de proximité dans l'encadrement des étudiants en stage
- Sensibiliser à la notion de compétences, au raisonnement clinique.
- Comprendre les enjeux de l'évaluation et s'approprier les différents outils pour participer, en collaboration avec le tuteur à l'évaluation des compétences en stage: port folio, feuille d'évaluation des compétences...

Méthodes pédagogiques :

- Apports théoriques
- Travaux de groupe
- Analyse de situation
- Brainstorming

Evaluations :

- Quiz
- Questionnaire de satisfaction

Niveau de satisfaction formation 2022 :

100% des participants satisfaits
100% recommandent la formation

Le Programme :

9h/9H30 :

- Accueil / Présentation des participants
- Présentation du déroulement de la journée de formation
- Objectifs de la formation

9h30 :

- Recueil des attentes et besoins des participants
- Présentation du référentiel de formation IDE+AS (contenu des semestres, définition des compétences)

10h/12h30 :

- Identification des différents acteurs de l'encadrement
- Partage des connaissances

13h30/17h00

- Sensibilisation au raisonnement clinique
- Présentation des outils (fiches d'activités de soins, feuille d'évaluation des compétences en stage)
- Retour d'expérience sur les pratiques de l'accompagnement et de l'encadrement
- Bilan de la journée de formation

Les références règlementaires :

- **Instruction DGOS du 4 novembre 2016 relative à la formation des tuteurs para médicaux.**
- **Arrêté du 31 juillet 2009 modifié, relatif au diplôme d'état infirmier.**
- **Référentiel de formation : annexe III de l'arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'état infirmier.**
- **Portfolio de l'étudiant : Annexe VI de l'arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'état d'infirmier**